



## Info Santé Emploi : Le service d'information pour le maintien dans l'emploi

**Info Santé Emploi, service d'orientation par téléphone gratuit** (coût d'un appel local) et anonyme, vous informe et vous oriente vers l'interlocuteur pertinent et qui vous correspond.

- **Info Santé Emploi vous donne une information de 1er niveau** sur les questions de santé et d'emploi, lorsque celui-ci est menacé (pour vous, pour un proche, un collaborateur) ;
- **Info Santé Emploi vous oriente** vers l'interlocuteur le plus à même de répondre aux questions qui se posent à vous dans le but de tout tenter pour le maintien dans l'emploi.

**Info Santé Emploi s'adresse à vous :**

- Salariés, travailleurs indépendants, exploitants agricoles ;
- Entreprises (dirigeants, responsable ressources humaines, managers, etc.) ;
- Toute personne, professionnel, ou structure qui souhaite avoir de l'information sur le maintien dans l'emploi.

Lorsque la santé menace l'emploi, celui d'un proche ou d'un collaborateur, j'appelle **Info Santé Emploi** !



Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi :  
9h - 12h30 / 13h45 - 17h15  
Jeudi : 9h - 17h